



Information suite à garde alternée

Par **soubaman**, le **26/02/2010** à **13:38**

Bonjour,

Mon amie est séparée et est en garde alternée pour son enfant depuis 1 an 1/2. Je suis avec mon amie depuis un an.

Son ex-compagnon demande, par l'intermédiaire de son avocat, que je fournisse mes bulletins de salaires et avis d'imposition.

Puis-je refuser?

Merci de votre reponse

Par **Marion2**, le **26/02/2010** à **14:09**

Bonjour,

Non, vous ne pouvez pas refuser.

Si son ex-compagnon vit avec une autre personne, vous êtes également en droit de demander les justificatifs des revenus de cette personne.

Bonne journée.